RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 1 0 JUIL. 2024

modifiant l'arrêté du 21 mars 2024 portant désignation des membres des bureaux des sections du Conseil national des universités pour les disciplines de santé et désignation du président de sous-section des disciplines médicales du Conseil national des universités pour les disciplines de santé

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 modifié relatif au Conseil national des universités pour les disciplines de santé ;

Vu l'arrêté du 15 juin 1992 modifié fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du Conseil national des universités pour les disciplines de santé;

Vu l'arrêté du 29 juin 1992 modifié fixant la liste des sections, des sous-sections et des options ainsi que le nombre des membres de chaque section et sous-section des groupes du Conseil national des universités pour les disciplines de santé;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2024 portant nomination et désignation des membres au Conseil national des universités pour les disciplines de santé ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 portant désignation des membres des bureaux des sections du Conseil national des universités pour les disciplines de santé et désignation du président de sous-section des disciplines médicales du Conseil national des universités pour les disciplines de santé.

Arrête

Article 1er

Sont désignés membres du Conseil national des universités pour les disciplines de santé :

DISCIPLINES MEDICALES

Section 90 : Maïeutique

Au lieu de lire :

Assesseur : M. Rémi BERANGER, maître de conférences des universités

Lire:

Assesseur : Mme Anne DEMEESTER, maître de conférences des universités

Article 2

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site http://enseignementsup-recherche.gouv.fr à la rubrique « ressources humaines », « concours, emploi et carrières », « personnel enseignant du supérieur et chercheurs », « enseignantschercheurs des disciplines de santé », « Conseil national des universités pour les disciplines de santé ».

Fait le 10 JUIL. 2024

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Pour la ministre et par délégation La sous-directrice du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs

Hélène CAPLAT-LANCRY